

# LE RAPPEL

Municipalité de  
**LAROUCHE**

VOL  
120



## Résumé du rapport financier 2018

Page 3



## Avis aux riverains

Page 11



## Ai-je besoin d'un permis?

Page 8



**Les bureaux municipaux  
seront fermés  
le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet.**



## Offre d'emploi

Page 9

À tous les citoyens de Larouche,

Tel que prescrit par l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, à titre de maire, je dépose le rapport annuel de la municipalité de Larouche exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2018.



*Réjean Bédard, Maire*

### ***Rapport financier au 31 décembre 2018***

La municipalité de Larouche a terminé l'exercice financier 2018 avec un excédent de 49 869\$. Cet excédent s'explique principalement pour une surbudgétisation des versements sur la dette à long terme.

### ***Rapport du vérificateur externe***

Le rapport financier 2018 consolidé a fait l'objet d'un audit par la firme Mallette. Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'auditeur émet également un rapport sur le taux global de taxation de la municipalité au 31 décembre 2018; ce taux étant de 1,40\$ du 100\$ d'évaluation. Le taux global de taxation représente les revenus totaux de taxes de la municipalité (taxes foncières et de services) divisé par l'évaluation foncière moyenne de l'année. Le rapport de l'auditeur indique que «le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales».

### ***Conclusion***

Je tiens à vous rappeler qu'une copie du rapport du maire 2018 sera expédiée à tous les citoyens de Larouche par la poste via Le Rappel, publié sur le site web de la municipalité et qu'une copie sera affichée dans les deux endroits prescrits par le conseil municipal (à l'hôtel de ville et au centre communautaire). Pour toutes questions ou informations, vous pourrez contacter le bureau de la municipalité et il nous fera plaisir de vous répondre.

Mes remerciements à tous les membres du conseil municipal pour leur collaboration franche et entière ainsi qu'aux employés municipaux pour leur travail assidu et le suivi des dossiers effectués.

*Larouche, le 10 juin 2019*

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	2 683 231	2 787 473	2 804 203
Investissement	2		642 152	850 811
	3	2 683 231	3 429 625	3 655 014
Charges	4	1 937 116	2 752 813	2 587 990
Excédent (déficit) de l'exercice	5	746 115	676 812	1 067 024
Moins : revenus d'investissement	6	( )	( 642 152 )	( 850 811 )
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	746 115	34 660	216 213
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8		686 435	646 877
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	( 495 056 )	( 429 686 )	( 395 963 )
Affectations				
Activités d'investissement	11	( 251 059 )	( 192 797 )	( 14 835 )
Excédent (déficit) accumulé	12		( 66 600 )	( 64 600 )
Autres éléments de conciliation	13		17 857	
	14	( 746 115 )	15 209	171 479
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		49 869	387 692

Extrait du rapport financier, pages S16 et S17

## SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1		725 549
Débiteurs	2	2 367 682	2 967 145
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	2 367 682	3 692 694
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	6	58 724	
Dette à long terme	7	6 683 133	6 979 349
Passif au titre des avantages sociaux futur	8		
Autres	9	1 023 162	2 287 408
	10	7 765 019	9 266 757
Actifs financiers nets (dette nette)	11	( 5 937 337 )	( 5 574 063 )
Actifs non financiers			
Immobilisation	12	19 976 591	19 513 062
Autres	13	223 364	186 807
	14	20 199 955	19 699 869
Excédent (déficit) accumulé	15	14 802 618	14 125 806

*Extrait du rapport financier, page S*

## DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	16	140 176	455 308
Excédent de fonctionnement affecté	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
Réserves financières	27		
Fonds réservés	28	38 326	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29	( 96 900 )	( 163 500 )
Financement des investissements en cours	30	85 616	( 309 587 )
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	31	14 635 400	14 143 585
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	32		
	33	14 802 618	14 125 806

*Extrait du rapport financier, page S23-1*

## SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	5 547 148
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	5 547 148

Extrait du rapport financier, page S25

## SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	5 006 439	5 031 494
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	626 325	650 400
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises <sup>1</sup>	7	1 050 369	1 297 455
Autres	8		
Dettes en cours de Refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	6 683 133	6 979 349

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37

## SOMMAIRE DES REVENUS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	11	2 126 460	2 223 134	2 055 782
Compensations tenant lieu de taxes	12	41 198	40 513	40 130
Quotes-parts	13			
Transferts	14	137 823	174 069	228 084
Services rendus	15	45 000	67 006	66 612
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	321 250	237 522	389 950
Autres	17	11 500	45 229	23 645
	18	2 683 231	2 787 473	2 804 203
Investissement				
Taxes	19			
Quotes-parts	20			
Transferts	21		439 918	850 811
Autres	22		202 234	
	23		642 152	850 811
	24	2 683 231	3 429 625	3 655 014

Extrait du rapport financier, page S16

## SOMMAIRE DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Budget 2018

Réalizations 2018

		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	Réalizations 2017
Administration générale	1	422 750	431 977	31 321	463 298	474 769
Sécurité publique						
Police	2	90 000	87 842		87 842	63 692
Sécurité incendie	3	84 617	109 725	19 787	129 512	121 204
Autres	4	5 400	4 628		4 628	4 559
Transport						
Réseau routier	5	369 885	428 415	282 924	711 339	588 060
Transport collectif	6	26 000	14 436		14 436	
Autres	7	81 067	83 082	4 023	87 105	107 326
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	211 800	236 627	225 346	461 973	399 470
Matières résiduelles	9	138 780	133 845		133 845	220 550
Autres	10	1 000		792	792	1 044
Santé et bien-être	11	21 000	11 500		11 500	24 332
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	58 829	63 494	2 689	66 183	66 516
Promotion et développement économique	13	57 772	62 781	645	63 426	68 133
Autres	14	5 500	28 229		28 229	37 379
Loisirs et culture	15	198 825	190 475	118 908	309 383	313 134
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	163 891	179 322		179 322	97 822
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	1 937 116	2 066 378	686 435	2 752 813	2 587 990
Amortissement des immobilisations	20		686 435	(686 435)		
	21	1 937 116	2 752 813		2 752 813	2 587 990

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à  
S28-3

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-**trésorier de la susdite municipalité, que l'avis de motion suivant a été donné à la** séance régulière du 10 juin 2019:

AVIS DE MOTION CONCERNANT LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE  
**Monsieur le conseiller Pascal Tremblay donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente de ce conseil, un projet de règlement sur la gestion contractuelle.**

Ce règlement prévoira notamment:

- 1° des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- 2° des mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes;
- 3° des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- 4° des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts;
- 5° des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demandes de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte;
- 6° des mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- 7° à l'égard des contrats qui comportent une dépense inférieure à 100 000\$ et qui peuvent être passés de gré à gré, des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 18<sup>e</sup> jour de juin 2019.

  
Martin Gagné

### Départ de Marie-Belle Girard

C'est avec des sentiments mitigés que nous apprenions récemment le départ de notre agente de développement, madame Marie-Belle Girard.

Mitigés parce que, évidemment, nous sommes tristes de voir partir une consœur avec laquelle nous avons eu le plaisir de travailler pendant plus de 10 ans. Marie-Belle a toujours eu à cœur le développement de notre municipalité. Les nombreux dossiers qui lui ont été confiés ont toujours été menés avec professionnalisme et rigueur, peu importe le domaine d'activité.

En même temps que notre tristesse de la voir partir, nous sommes heureux pour Marie-Belle, qui ira occuper un poste de conseillère en développement local et régional au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Marie-Belle, tous ceux et celles qui ont eu le plaisir et la chance de travailler avec toi te remercient sincèrement et te souhaitent beaucoup de bonheur et de succès dans ton nouveau travail.

**Voici une liste des principaux travaux nécessitant un permis de la municipalité :**

- Construction d'un bâtiment;
- Agrandissement d'un bâtiment;
- Démolition ou déplacement d'un bâtiment;
- Réparation intérieure et extérieure (excluant: peinture intérieure et extérieure, sablage de plancher, plâtrage de mur ou plafond, pose de moulure, équipement de chauffage ou de climatisation, luminaires);
- Installation d'une clôture;
- Installation d'un spa ou d'une piscine (démontable, hors-terre ou creusée);
- Construction, réparation, agrandissement d'un patio ou d'une galerie;
- Construction ou modification d'une installation septique;
- Installation ou modification d'un puits;
- Lotissement d'un terrain;
- Installation ou remplacement d'une enseigne;
- Ouverture d'un commerce dans un local;
- Ajout ou enlèvement d'un logement;
- Travaux sur la rive d'un lac ou d'un cours d'eau.

***Aucun permis n'est nécessaire pour des travaux de terrassement, d'asphaltage ou de pavage sur un terrain.***

Il est préférable de vérifier auprès du service d'urbanisme de la municipalité si un permis est nécessaire avant d'effectuer des travaux sur votre propriété. Si un permis est nécessaire, nous pourrions vous informer des différents documents devant obligatoirement accompagner votre demande. Si vous avez des questions, communiquez avec le service d'urbanisme au 418 695-2201, poste 3602.



### **Pêche au lac de l'Aqueduc**

Période de pêche : 26 avril au 8 septembre 2019

Nombre maximum de captures par jour : 5 poissons par pêcheur

Quota annuel : 30 poissons par pêcheur

**L'enregistrement est obligatoire à chaque visite**  
consultez le [villedeLARouche.qc.ca](http://villedeLARouche.qc.ca)

**AVANT la pêche :** Remplir le **formulaire d'inscription**

**APRÈS la pêche :** Remplir le **rapport de pêche**

Merci de respecter les règles  
afin d'assurer le bon déroulement des activités!

Informations : 418 695-2201, poste 3605

## La municipalité de Larouche est à la recherche d'un AGENT DE DÉVELOPPEMENT\*

### EXIGENCES:

La personne recherchée devra:

- Posséder un DEC dans une discipline connexe;
- Avoir une très bonne maîtrise du français;
- Avoir des notions de base en comptabilité;
- **Avoir de l'entregent et de la facilité à communiquer;**
- **Avoir une bonne maîtrise de l'informatique en général, principalement une bonne connaissance des logiciels Word et Excel. La connaissance de Publisher serait un atout;**
- Être débrouillarde et autonome.

### DESCRIPTION DE L'EMPLOI:

Sous l'autorité du directeur général, l'employé aura à:

- Coordonner, superviser et participer aux opérations liées au développement de la municipalité dans les domaines suivants : économique, communautaire, culturel et autre;
- **Procéder aux demandes de subventions dans les différents programmes d'aide aux municipalités;**
- Accompagner les PME en démarrage et les diriger vers les ressources appropriées;
- Exécuter toutes les tâches liées au journal municipal Le Rappel (*collecte des articles, montage, impression*);
- **Entretenir le site web et la page Facebook de la municipalité en y publiant les articles d'intérêt;**
- Coordonner et assister aux différentes réunions exigées par la fonction;
- Représenter la municipalité auprès de différents organismes régionaux liés à la fonction;
- Toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat.

### CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION:

- Le salaire, les conditions de travail et les avantages sociaux sont ceux déterminés par la convention de travail des employés municipaux;
- **L'horaire de travail est de 35 heures: du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h45; le vendredi de 9h à 12h. Occasionnellement, l'employé sera appelé à travailler en dehors de ces heures. Possibilité d'horaire variable.**

DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN FONCTION: Juillet 2019.

Votre curriculum vitae doit nous parvenir **AU PLUS TARD À 11h, LE VENDREDI 5 JUILLET 2019, à: Emploi d'agent de développement, Municipalité de Larouche, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche G0W 1Z0.**

**Vous pouvez aussi l'envoyer par courriel à [administration@villedelarouche.qc.ca](mailto:administration@villedelarouche.qc.ca) en spécifiant en objet «Emploi d'agent de développement»**

*\*Dans le seul but d'alléger le texte, la forme masculine est employée; cependant l'emploi est ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes sans discrimination aucune.*



## L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC KÉNOGAMI VOUS INFORME

L'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK) est un organisme sans but lucratif (OSBL) fondé en 1983, regroupant quelques 900 membres et qui a comme mandat d'exercer une surveillance constante afin de préserver la qualité et la santé de notre magnifique plan d'eau pour les générations actuelles et futures dans le cadre d'un développement durable. Nous tenons à remercier votre journal local de l'occasion qui nous est offerte d'informer la population de Larouche de nos activités.

Au moment où vous lisez ces lignes, l'assemblée générale annuelle de votre association aura eu lieu le 26 mai. Trois postes de directeur sont demeurés vacants. N'hésitez pas à signifier votre intérêt sur notre site internet car nous avons besoin de votre support dans les dossiers importants que nous défendons.

Parmi ces dossiers citons celui de l'aire protégée projetée d'une superficie de 275 km<sup>2</sup>. En 2013, plus de 650 dossiers d'appui ont été signés par la population régionale et déposés à la défunte conférence régionale des élus lors des consultations. Ce dossier jugé prioritaire par la table régionale d'analyse de carence en aire protégée a fait l'objet d'un important consensus régional en février 2014. Initié en septembre 2007, et reformulé en octobre 2011, ce dossier a comme objectif prioritaire la préservation d'un magnifique territoire sur le pourtour de la principale source d'eau potable (80%) de la population de Ville Saguenay, le lac Kénogami.

Pendant 5 ans ce dossier est demeuré bloqué à l'étape 8/13 par le MFFP. Pourtant pour franchir les étapes 6 à 11, le MELCC prévoit un délai de 2 ans. Actuellement le MFFP sous prétexte d'une urgence de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, s'apprête à y récolter non seulement les arbres malades mais tous les arbres dans les secteurs visés ne respectant pas ainsi les articles 60 et 61 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (l'autorisant à récolter seulement les arbres affectés).

S'est ajouté dans les derniers mois le dossier du Gazoduc dont le tracé préliminaire passerait dans l'aire projetée sur un corridor déboisé de 60m au sud la jonction de la rivière aux Écorces avec la Pikauba. Dès que le décret autorisant des travaux forestier aura été signé, un groupe tentera une injonction pour faire cesser ces travaux susceptibles de causer un tort irréparable à cette forêt ancienne. Par la suite une autre action visant à forcer le gouvernement à décréter l'aire protégée devrait suivre.

Un autre dossier qui tient à cœur aux résidents doit être mis en œuvre dans les prochains mois. En effet, votre association prévoit s'attaquer au volet sécurité, civisme et mise en application du code d'éthique des plaisanciers du lac Kénogami. Un comité sera formé pour s'attaquer au problème du bruit et des dégâts causés par le manque de respect des règles de conduite des plaisanciers. C'est un travail de longue haleine qui nécessitera une concertation des différents acteurs qui seront invités à y œuvrer.

Enfin comme par les années passées depuis 2008, vous verrez nos bénévoles à l'œuvre pour la prise d'échantillons d'eau et la mesure de la transparence aux 6 stations sur le lac Kénogami et à celle du lac du Camp de la mi-juin au début octobre.

Bon été et demeurez prudents et respectueux des autres usagers et riverains de nos magnifiques lac Kénogami et du Camp!  
*Claude Collard, président*

### Collecte d'huile et de peinture

Les vendredis, de 8h à 16h  
au garage municipal

(709, rue Gauthier).

Vous n'avez qu'à déposer vos contenants  
sur le comptoir prévu à cet effet



## Information sur les travaux dans l'habitat du poisson

Les travaux dans un lac, un cours d'eau, un marais, un marécage, ou une plaine inondable fréquentés par les poissons sont sujets à une autorisation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Direction de la gestion de la faune (DGFa). Conformément à l'article 128.6 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q., c. C-61.1) « nul ne peut, dans un habitat faunique, faire une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat ». L'habitat du poisson comprend non seulement les poissons de toutes tailles, mais également les œufs et les produits sexuels des poissons, tout mollusque ou tout crustacé aquatique. Son habitat s'étend jusqu'au niveau atteint par les plus hautes eaux.

**Que le terrain soit privé ou public, le lit des cours d'eau, lui, est bien souvent public et les travaux peuvent nécessiter un permis émis par une autorité municipale ET une autorisation émise par le MFFP.**

En voici des exemples :

- ◆ stabilisation en enrochement;
- ◆ installation d'une prise d'eau;
- ◆ construction de pont et de ponceau;
- ◆ démantèlement de barrage de castor; etc.

Cette liste n'est pas exhaustive et il est donc primordial de se renseigner avant d'effectuer des travaux aux abords des rives et sur le littoral. Au cours des dernières années, un certain nombre d'infractions ont malheureusement été constatées sur notre territoire. Elles se sont traduites à quelques reprises par des poursuites devant les tribunaux, des condamnations et, dans certains cas, des ordonnances de remise en état des lieux aux frais du contrevenant.

En cas de doute sur la nécessité d'obtenir une autorisation, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Karine Bélair, biologiste, au 418 695-8125, poste 350 ou avec M<sup>me</sup> Valérie Lecomte, biologiste, au 418 695-8125 poste 237.



### Collectes des matières recyclables et des ordures



27 juin	25 juillet	22 août	19 septembre
Ordures	Ordures	Ordures	Ordures
28 juin	26 juillet	23 août	20 septembre
Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage
11 juillet	8 août	5 septembre	26 septembre
Ordures	Ordures	Ordures	Encombrants
12 juillet	9 août	6 septembre	28 septembre
Recyclage	Recyclage	Recyclage	RDD

*Déposez vos bacs à la rue le soir de la veille de la collecte.*



# CERCLE DE FERMIERES

PROGRAMME  
NOUVEAUX  
HORIZONS  
POUR LES AÎNÉS



Des projets qui changent la vie des aînés

Canada

Le gouvernement fédéral nous a octroyé une subvention qui servira à l'ajout d'équipement pour notre artisanat (surjeteuse, machine à coudre, banquette coulissante, ros) et à l'achat de matériel informatique, incluant des ateliers de formation qui seront également offerts aux personnes intéressées de

notre communauté. Un gros merci à Véronique Gagnon, France Bouchard et Sylvie Voisine pour leur implication à cette demande de subvention.

**Congrès provincial des CFQ** Il se tiendra pour une 2<sup>e</sup> année consécutive à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi les 6-7-8 juillet. L'exposition des pièces des différents concours d'artisanat est ouverte au grand public, le vendredi soir de 19h à 21h et le samedi de 9h à 15h.

**Brunch familial** Les billets de tirage sont présentement en vente auprès de nos membres: 2\$ du billet et 3 pour 5\$. Ce tirage se fera lors du **Brunch Familial**, le dimanche 20 octobre 2019.

1<sup>er</sup> prix un coffre en bois rempli d'artisanat

2<sup>e</sup> prix une couverture de laine tissée

3<sup>e</sup> prix un ensemble de 6 serviettes, 1 lavette et 2 linges de table.



les journées de la culture

Dans le cadre des journées de la culture, sous le thème **LA RENCONTRE**, nous vous invitons à une porte ouverte le dimanche 29 septembre, de 13h à 15h afin de vous présenter nos diverses réalisations de l'année, des démonstrations et la possibilité de participer à de petits ateliers d'artisanat.

**Période de recrutement de juin à septembre**  
Devenez membre CFQ et participez à plusieurs activités

**TRICOT - TISSAGE - COUTURE - CROCHET**

Le coût annuel est de 45\$ incluant le Magazine L'Actuelle. Nous avons besoin de relève. Pour plus d'informations, France Bouchard au 418 542-0912.

## GALA RECONNAISSANCE 2018-2019 DU RÉSEAU BIBLIO

Lors du *gala reconnaissance* du 29 mai dernier, la Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche s'est vu remettre un **CERTIFICAT D'EXCELLENCE** (5 sceaux livresques) dans le cadre du **PROGRAMME BIBLIO-QUALITÉ**. Seulement 5 bibliothèques sur 51 ont reçu cette reconnaissance. C'est un bel honneur pour notre municipalité.



## LE PROGRAMME BIBLIO-QUALITÉ

### *Qu'est-ce que c'est?*

*C'est un programme qui vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissement en matière de bibliothèque publique.*

### *Ça fonctionne comment?*

*5 principaux indicateurs de performance sont évalués : nombre de livres, ressources humaines, heures d'ouverture, superficie de la bibliothèque, abonnement. Pour chacun, une norme reconnue est associée ainsi qu'un pointage qui reflète l'importance qui lui est accordée. Permet d'évaluer les forces de chaque service de bibliothèque et d'identifier, au besoin, des pistes d'améliorations possibles.*

### *Et au final?*

*Les sceaux livresques attribués ont pour objet de reconnaître l'investissement fait par les municipalités pour assurer un service de bibliothèque de qualité à leurs citoyens.*

*La classification consiste à attribuer, aux municipalités, d'un à cinq sceaux, selon le score total :*

*5 sceaux (851 à 1000 points) excellent*

*4 sceaux (701 à 850 points) très bon*

*3 sceaux (551 à 700 points) bon*

*2 sceaux (401 à 550 points) moyen*

*1 sceaux ( 0 à 400 points) minimal*



## LA BOÎTE À LIRE

Cet été, pourquoi ne pas profiter de votre passage dans le **parc intergénérationnel** pour jeter un coup d'œil dans la **BOÎTE À LIRE**, mise à votre disposition par votre bibliothèque. Le principe est simple : vous pouvez y déposer un livre que vous avez lu et en prendre un autre, transmis lui aussi par un lecteur anonyme...

Donc, vous avez des livres qui traînent sur vos étagères?

**Partagez-les!**

## HORAIRE D'ÉTÉ – Incrire à votre agenda

**Du 25 juin au 3 septembre, la bibliothèque sera ouverte les MARDIS de 18h30 à 20h30.**

*L'horaire régulier reprendra le mardi 10 septembre 2019.*

610-214, rue Lévesque

418 695-2201, poste 3609

Merci de visiter, aimer et partager notre page Facebook :

Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche



## NOUVEAU SERVICE

### Travailleuse de milieu pour les 65 ans et plus

### AIDE ÉCOUTE RÉFÉRENCES

#### Pour rencontrer une intervenante du service de travail de milieu

Vicky Dallaire, intervenante au service de Travail de milieu est disponible tout l'été afin d'offrir aux Larouchois de 65 ans et plus de l'écoute et du soutien. Si vous vivez une situation difficile et que vous cherchez à en parler à une personne de confiance, n'hésitez pas à la contacter par téléphone pour discuter de votre situation. Un appel peut faire toute la différence! **Vicky Dallaire 418 376-0566**  
Disponible du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.  
Service gratuit, professionnel et confidentiel\*



#### Travail de rue dans la municipalité de Larouche

Le travail de rue : un intervenant accessibles à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes.

Cet été, une travailleuse de rue ainsi qu'une travailleuse de parc continueront d'effectuer une présence régulière à Larouche. Pour s'identifier, elles portent un sac à dos orange et circulent à pied ou avec le véhicule clairement identifié au travail de rue du Patro de Jonquière.

Plusieurs services confidentiels sont offerts, peu importe la problématique vécue, que ça aille bien ou non. Que ce soit pour briser l'isolement, pour avoir un accompagnement dans différentes démarches de vie, un dépannage alimentaire en situation de dernier recours ou tout simplement pour parler un peu, le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins.



N'hésitez pas à les contacter,  
en personne ou par téléphone (appels ou textos)!  
Marie-Pier : 418 944-1290



#### Appel au civisme — Propriétaires de chiens

Nous demandons aux propriétaires de chiens de garder ceux-ci en laisse, de ramasser les excréments lors des promenades et de ne pas laisser les sacs à excréments en bordure de route. Merci!



## POLITIQUE D'UTILISATION DU TERRAIN DES LOISIRS - EN PÉRIODE ESTIVALE

Utilisation du terrain de tennis et de la patinoire

À moins d'avis contraire ou de location, le terrain de tennis et la patinoire (patins à roulette, basket-ball, hockey-boule) peuvent être utilisés librement selon le principe premiers arrivés, premiers servis. Toutefois, lorsque des joueurs de tennis sont en attente pour prendre possession du terrain, nous suggérons aux utilisateurs de libérer le terrain de tennis après une 1 heure de jeu en simple et 1h30 en double. L'éclairage est disponible gratuitement en soirée mais une réservation est obligatoire.

Location du Chalet des loisirs

La location du Chalet des loisirs est possible, à compter du 12 août, pour la tenue d'un événement.

Règles de sécurité du terrain des loisirs

- Interdiction aux véhicules de circuler à l'intérieur du terrain (moto, VTT);
- Interdiction de consommer drogue et alcool;
- Interdiction de fumer à moins de 9 mètres d'un bâtiment;
- Interdiction de fumer à l'intérieur du chalet;
- Respect des lieux (matériel et installations);
- Respect de l'environnement (déchets dans les poubelles);
- Respect des autres (comportement et langage);
- Respect de l'horaire en vigueur;
- Port de l'équipement de sécurité et comportement sécuritaire;
- Animaux en laisse et à l'extérieur des aires de jeux.

Pour information ou réservation, communiquer avec la municipalité au 418 695-2201.

**Les réservations seront reçues exclusivement lors des heures d'ouverture de l'Hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8h à 16h45 et le vendredi de 8h à midi.**

1 mois : 35\$  
2 mois et plus :  
25\$/mois

\* Dépôt de 20\$ pour la puce  
d'accès.



MONT-GYM  
Au Sommet de ta Forme

Promotion :  
1 mois gratuit sur  
abonnement de 6 mois  
ou  
3 mois gratuits sur  
abonnement d'un an.

Services inclus avec l'abonnement:

- ◆ Utilisation des équipements 24h / 24 - 7j / 7 ;
- ◆ Accès aux douches et vestiaires ;
- ◆ Présence du kinésologue 3 heures / semaine ;
- ◆ Rencontre initiale et plan d'entraînement 1 fois / an.

Pour information et  
inscription  
418 695-2201

Le service de kinésologie sera disponible sur  
rendez-vous pour la période estivale seulement.  
Pour rendez-vous : Mathieu Bédard-Simard  
418 815-6286.

Nous tenons à remercier les participants présents lors de la Fête de la pêche qui a eu lieu le dimanche 9 juin au lac de l'Aqueduc.

Un immense merci également aux bénévoles, mentors et partenaires qui ont permis la réussite de l'événement!



Nous souhaitons remercier les visiteurs et les participants à la vente de garage tenue dans les rues de Larouche le samedi 8 juin dernier. Un merci spécial aux propriétaires du Brocanteur pour l'accueil des participants au point de rassemblement.

**En espérant que l'activité a su répondre à vos attentes, merci et à l'an prochain!**

## RÈGLEMENTS DU SKATEPARK

1. Les planches à roulettes, les patins à roues alignées, les trottinettes et les BMX sont permis dans le parc. Aucun vélo de montagne, engin à moteur ou autre item n'est toléré.
2. Tout usager accepte les risques liés à la pratique des activités permises sur le site et en accepte la responsabilité.
3. Le port du casque protecteur est OBLIGATOIRE; le port de chaussures fermées et d'équipement de protection des genoux, coudes et poignets est FORTEMENT RECOMMANDÉ.
4. Le skatepark est accessible de jour. Il est interdit de fréquenter le site en période nocturne à moins que celui-ci soit éclairé.
5. **Lorsque le site n'est pas surveillé, il est interdit de l'utiliser sans la présence d'une autre personne.**
6. Le site est interdit aux enfants de moins de 10 ans, s'ils ne sont pas supervisés.
7. Il est interdit aux spectateurs de circuler dans l'aire de pratique.
8. Il est strictement interdit d'apporter des contenants de verre, de fumer, de consommer **de l'alcool ou des drogues sur le site.**
9. La propreté du parc demeure la responsabilité première des utilisateurs.
10. Le respect des lieux, du matériel et des autres usagers du parc (peu importe leur niveau **d'habileté**) est primordial; aucun écart de conduite ne sera toléré.
11. Il est strictement interdit de déplacer ou modifier les équipements installés. Aucun accessoire ne peut être ajouté par les usagers.
12. **En cas d'urgence, de blessures ou autre, composer immédiatement le 9-1-1.**
13. En cas de dommage sur la surface de roulement ou sur les modules, en aviser la municipalité par téléphone au 418 695-2201.
14. Les modules et la surface de roulement ne doivent pas être utilisés en cas de dommages constatés, d'accumulation d'eau ou de débris.
15. Toute personne qui ne respecte pas les règlements mentionnés ci-dessus pourra être expulsée du site.



**La Maison des jeunes fermera ses portes pour la pause estivale à compter du 22 juin. Nous serons de retour dès le 12 août. Bonnes vacances à nos jeunes visiteurs!**

### Nomination d'un nouvel animateur

La Maison des jeunes souligne l'ajout de M. Marc-Anthony Pedneault au sein de l'équipe d'animation. Bienvenue Marc-Anthony!

### Nouvel événement

Veillez prendre note qu'un nouvel événement est actuellement en préparation par le Conseil d'administration de la Maison des jeunes. Nous sommes convaincus que l'activité proposée soulèvera l'enthousiasme de la population. Nous en ferons fièrement l'annonce bientôt!

**D'ici là, réservez la date du 9 novembre à votre agenda. C'est un rendez-vous!**



# SCOUTS CASTORS



**Mission nettoyage des parcs, plantation d'arbres et installation d'un hôtel à insectes dans le parc devant l'école terminée!!**

Merci à nos castors, parents et amis!  
Merci à la municipalité pour le camion!



*Photos: courtoisie des Scouts Castor de Larouche*



Pour plus d'informations: Sébastien Lessard  
418 412-0890 [techfor@hotmail.com](mailto:techfor@hotmail.com)



**Les beaux jours étant enfin de retour, de valeureux bénévoles ont fait un grand ménage de printemps! Un groupe de citoyens a réalisé une corvée de récolte de déchets des deux côtés de la route des Fondateurs sur une distance de 7 km!**

Une quantité astronomique de déchets a été amassée!

Deux bacs roulants de recyclage, 3 giga sacs de canettes. Le camion de la municipalité rempli de sacs de déchets!

Une initiative géniale de Mlle Rosalie Hébert 10 ans et de Mlle Mathilde Villeneuve 7 ans!  
Merci aux proches collaborateurs de Rosalie et Mathilde sans qui cette opération nettoyage n'aurait pas été la même:

Ann Dubois  
Shirley Hébert  
Daniel Hébert  
Annick Laflamme  
François Villeneuve

Mylène Hébert  
Virginie Lemieux  
Magalie Gagné  
France Desgagné  
Jade Belisle

Mathilde Villeneuve  
Charles Villeneuve  
Rosalie Hébert  
Alice Villeneuve

**Bravo pour ce bel accomplissement!**

**Merci, la municipalité a été ravie de collaborer avec vous tous.**

*\*Également 2 passants ont offert un coup de main et des encouragements.*

*\*Une citoyenne de Larouche qui passait a eu la générosité d'offrir une friandise glacée aux fiers bénévoles.*

## Offre de services

Bonjour, j'offre mes services comme

- ◆ Préposée aux bénéficiaires;
- ◆ Femme de ménage;
- ◆ Jardinière;
- ◆ Aide à domicile pour personnes handicapées ou en perte d'autonomie.

Nathalie Lyna 418 547-8382



O.M.H. Logements à louer  
Logements de qualité dont les coûts, les conditions et l'environnement tiennent compte de la réalité socio-économique des ménages à faibles revenus.  
418 543-0061



Logement à louer — Domaine de la Montagne

Vous êtes autonome et vous avez 65 ans et plus. Nous avons des logements de qualité à louer, 3½, chauffé, éclairé, déneigé. Environnement sécuritaire, programme de subvention au loyer accessible aux personnes à faibles revenus. **Salle d'entraînement, cours de Vie active, salle commune pour recevoir la famille, coiffeuse sur place.** Contactez : Marie-Paule Lavoie 418 542-0476

**LOGEMENT  
À LOUER**

Conciergerie Domaine de la Montagne — Travail à temps partiel — 40 heures par mois

**Nous sommes à la recherche d'un(e) conciergerie, idéal pour jeune retraité(e).**

Description : Effectuer les travaux d'entretien général dans les espaces communs (ascenseur, passages, escaliers, toilette, etc), l'entretien extérieur tout au long de l'année (déneigement autour du bâtiment, tonte de la pelouse, etc.) et procéder à l'entretien des outils mécaniques (souffleuse, tracteur à pelouse, tondeuse, etc.). La personne devra être capable d'effectuer les petits travaux requis pour nos logements (réparations diverses, petites réparations de plomberie, etc.).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Les Résidences de Larouche, Marie-Paule Lavoie

649, rue Gagné, Larouche, Qc GOW 1Z0

Par courriel : domainedelamontagne7802@gmail.com

**OFFRE  
D'EMPLOI**



## Gardiennage

Mon nom est Maxime Lapointe. Je suis une fille qui adore les enfants. J'ai mon cours de Gardiens avertis et j'ai de l'expérience. Surtout n'hésitez pas à m'appeler. 418 547-1240 (lac du Camp)

**Je m'appelle Joanie Simard et j'offre mes services pour garder. Je suis une personne fiable. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-6080**

**Je m'appelle Marithé Thivierge, j'ai mon certificat de Gardiens avertis. J'ai de l'expérience car j'ai une sœur et un frère plus jeunes. 418 695-5016**

Mon nom est Charlie! J'offre mes services de gardienne. J'ai 16 ans et mon cours de secourisme général. J'habite le secteur de la baie Cascovia J'ai mon cours de Gardiens avertis! 418 490-0921

**Je m'appelle Lory Savard, j'offre mes services de gardienne. Je suis une fille dynamique, j'adore les enfants. En votre absence vos enfants s'amuseront et seront en sécurité. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-4481**

Bonjour, je m'appelle Émilie Chagnon. J'ai suivi mon cours de gardiens avertis. Je suis très responsable et j'adore les enfants. 418 547-5896